

## Veille session parlementaire COVID-19 Mai 2020 – Après la session spéciale

### Session spéciale : les décisions

La session spéciale a été entièrement consacrée aux réponses à la pandémie de Coronavirus et en particulier aux mesures prises par le Conseil fédéral.

#### Le soutien sur les mesures du Conseil fédéral a porté sur :

- 40 milliards de francs pour les crédits COVID pour les entreprises et les indépendants;
- 6 milliards de francs à l'assurance-chômage pour les réductions de l'horaire de travail (RHT);
- 5,3 milliards de francs pour les allocations de perte de gain (APG) ;
- 2,5 milliards de francs à la pharmacie de l'armée pour l'achat de matériel sanitaire ;
- 1,275 milliards pour l'industrie aérienne ;
- 280 millions pour la culture et 100 millions pour le sport.

#### De plus, le Parlement a pris des décisions suivantes :

- Soutien aux crèches à hauteur de 65 millions ;
- Soutien au tourisme pour 40 millions ;
- Soutien aux médias pour 75 millions ;
- Gel des poursuites à l'encontre des agences de voyages jusqu'à fin septembre ;
- Une base légale est obligatoire pour l'application d'alerte Corona (Corona Proximity Tracing). *Le Conseil fédéral complétera en ce sens la loi sur les épidémies et présentera un message urgent d'ici au 20 mai, afin que le Parlement puisse l'adopter lors de sa session de juin. Jusque-là, l'application développée par l'EPFZ, l'EPFL et la Confédération sera largement testée lors d'une phase pilote, pour laquelle le Conseil fédéral édictera le 13 mai une ordonnance dont la validité sera limitée dans le temps ([communiqué de presse du 8 mai 2020](#)).*

#### Motions déposées par les commissions, décisions du Parlement :

- [20.3139](#) Motion CER-N. Pour éviter les abus liés aux mesures destinées à lutter contre le Coronavirus. Il s'agit de s'assurer que les entreprises ou organisations bénéficiaires des aides ne les perçoivent qu'une seule fois. Le Conseil fédéral propose de rejeter l'objet. **Adoptée par le CN le 4 mai, la motion a été rejetée par le CE le 6 mai.**
- [20.3164](#) Motion CSSS-N. Pas de dividendes en cas de chômage partiel. Le Conseil fédéral propose de rejeter l'objet. **Adoptée par le CN le 5 mai, la motion a été rejetée par le CE le 6 mai.**
- [20.3128](#) Motion CSEC-N et [20.3129](#) Motion CSEC-E. Tout le monde doit prendre ses responsabilités en matière d'accueil extrafamilial pour enfants. Le Conseil fédéral propose de rejeter l'objet. **Motion adoptée par les deux conseils.**
- [20.3144](#) Motion CIP-N et [20.3168](#) Motion CIP-E. Bases juridiques nécessaires à l'introduction des applications d'alerte Corona (application Corona Proximity Tracing). Le Conseil fédéral propose de rejeter l'objet. **Motion adoptée par les deux conseils.**

## Interventions parlementaires déposées pendant la session (non exhaustif)

- **Assurances sociales** : [20.417](#) Des RHT plus hautes pour les personnes aux revenus bas à moyen ; [20.3410](#) et [20.3364](#) 100% de RHT jusqu'à 4000 francs de salaire ; [20.427](#) Assurance générale de revenu par un impôt général ; [20.3431](#) et [20.3432](#) Accès aux APG élargi pour les indépendants.
- **Droit du travail** : [20.416](#) la Loi sur le travail s'applique à nouveau au personnel soignant ; [20.3430](#) Permettre temporairement des conditions de travail flexibles.
- **Etrangers** : [20.3406](#) pas de répercussion sur le statut de séjour de la crise due au COVID-19 ; [20.3446](#) et [20.3420](#) (motions déposées conjointement au Conseil des Etats et au Conseil national par la vice-présidente de la CSIAS Mme Elisabeth Baume-Schneider et le président de l'Artias M. Benjamin Roudit) prendre en considération la situation des personnes sans statut légal ; [20.3338](#) Régularisation collective des sans-papiers et garantie d'accès aux aides sociales à toute la population.
- **Pauvreté** : [20.3390](#) Empêcher un appauvrissement massif ; [20.3381](#) Non à la pauvreté des enfants.

## Pour suivre : extrait du programme de la session d'été (2 au 19 juin 2020)

- [Prestation transitoire pour les chômeurs âgés](#) : Conseil national, 2.6 ; Conseil des Etats, 10.6
- [Pauvreté en Suisse, monitoring régulier de la situation](#) (motion du Conseil des Etats): Conseil national, 2.6
- Message concernant une modification urgente de la loi sur les épidémies face à la crise de COVID-19 (système de traçage de proximité), Conseil national, 8.6
- **LAMal** : initiative ct. Jura. [Primes LAMal impayées. Pour une obligation d'affiliation à l'assureur-maladie désigné par le canton lors du paiement des actes de défaut de biens de ce dernier](#), Conseil national, 17.6. Initiative ct. Saint-Gall. [Les primes ne doivent pas servir à financer les commissions versées aux intermédiaires](#), Conseil national, 17.6
- [Listes noires. Définition de la médecine d'urgence](#), Conseil des Etats, 3.6
- **Egalité salariale** : Initiatives parlementaires : [Sanctions en cas d'inégalités salariales, Egalité salariale entre femmes et hommes. Pour que la loi soit efficace pour la majorité des salarié-es](#) et [Etablir une liste noire des entreprises qui ne respectent pas l'égalité salariale entre femmes et hommes](#), Conseil national, 17.6
- Initiative parlementaire [Egalité des chances dès la naissance](#), Conseil national, 18.6
- Initiative cantonale Saint-Gall : [Modification de la loi sur les étrangers. Renforcement des contraintes et de l'application de la législation en vigueur concernant l'intégration, l'aide sociale, la scolarité obligatoire et les sanctions pénales](#), Conseil national, 19.6
- [Loi sur la protection des données](#) : divergences. Conseil des Etats, 2.6

## Nos interrogations

Les débats qui auraient pu avoir lieu lors de la session :

- Loyers commerciaux : pas d'accord entre les chambres, il faudra attendre juin.
- Poursuites : la branche des voyagistes a obtenu un sursis dans la procédure de poursuites ; aucune mesure n'a été en revanche prévue pour les particuliers (on pourrait penser à un sursis COVID permettant de déposer un plan de désendettement, p.ex., ce qui permettrait d'éviter l'engrenage des saisies dans cette situation particulière).
- Malgré [l'initiative pour des soins infirmiers forts](#) qui était à l'ordre du jour des Chambres en fin d'année passée, la situation notamment salariale des professionnels de la santé n'a pas été abordée.

Les absents du débat parlementaire:

- La pression accrue subie par les familles monoparentales (télétravail ou travail, école à la maison, diminution potentielle du revenu).
- Les problématiques liées aux personnes âgées : en particulier isolement, prise en charge, respect de leur libre-arbitre.
- La santé psychique.
- Les personnes qui travaillent sans statut légal en Suisse (quelques motions ont été déposées, mais il faudra attendre leur traitement).
- Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les personnes placées dans des institutions ainsi que leur prise en charge (foyers, prisons, centres pour requérants d'asile...).
- Plus généralement, les personnes socialement vulnérables ont été largement absentes des débats. Il pourrait être judicieux de mettre en place un monitoring des effets de cette crise sur ces groupes de personnes, notamment avec les indicateurs suivants : perte de revenu et d'emploi (chiffres de [l'augmentation du chômage](#)), recours aux services sociaux, retard scolaire, surendettement (particuliers et entreprises) violence domestique. La réflexion sur la vulnérabilité sociale met aussi en exergue des lacunes du système d'assurances sociales (p.ex. en matière d'assurance perte de gain maladie).

**Veille ARTIAS**



11.05.2020